
PREFECTURE DE LA SAVOIE
Service de la coordination des politiques publiques

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES
PAYSAGES ET DES SITES**

**FORMATION SPECIALISEE
SITES ET PAYSAGES**

**Compte-rendu de la
réunion du 9 avril 2019**

La Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, siégeant en formation spécialisée « sites et paysages » s'est réunie en Préfecture le 9 avril 2019, sous la présidence de Monsieur Revel, Chef de Service du SCPP.

■ **Assistaient à cette réunion :**

- M. FOURNIER, M. STOZICKY, représentant le directeur de la DDT
- M. JABOUILLE, représentant le directeur de la DDCSPP
- M. GANION, Mme MICHAUX-ROSSIN, UDAP 73/74
- M. COLLAS, FRAFNA Savoie
- M. DANIS, maire délégué de Villarlurin
- M. DE GUILLEBON, CEN Savoie
- M. DUMAS, Fédération départementale des chasseurs de la Savoie
- Mme FOMBONNE-ROUVIER, directrice du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- M. HEMAR, Vice-président de la communauté d'agglomération Grand Chambéry
- M. LALLIOT, Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- Mme LEPOUTRE, responsable du pôle développement durable au Parc national de la Vanoise
- M. PALLOIX, architecte
- M. PICOLLET, conseiller départemental (parti à 15h30)
- M. TOURNIER, universitaire
- Mme VIOLENT, Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc

■ **Absents excusés :**

- Mme GIORIA, maire d'Hauteluce
- M. NEIRINCK, Mountain Wilderness
- M. TOURT, Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc
- Mme UTILLE-GRAND, Conseillère départementale
- Mme SUIRE, représentant le directeur de la DREAL
- M. FRANÇOIS, fédération française du paysage

■ **Membres ayant donné mandat :**

- M. CROZE, donne mandat à M. DUMAS, Fédération départementale des chasseurs de la Savoie
- M. PASQUET, donne mandat à Mme FOMBONNE-ROUVIER, directrice du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- M. PICOLLET, donne mandat à M. DANIS, maire délégué de Villarlurin (à partir de 15h30)

■ **Autre personne présente :**

- M. CEARD, représentant le directeur de la DDT

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES

Séance du 9 avril 2019

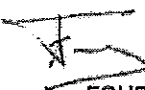

ordre du jour

<i>DOSSIERS SOUMIS A EXAMEN</i>	<i>RAPPORTEUR</i>	<i>Horaires</i>	<i>Personnes invitées</i>
FORMATION SITES ET PAYSAGES			
Dossier n° 1 : Reconstruction 2ème partie chalet- Monsieur Badoz Lionel- Le Villaret des Brévières-TIGNES	UDAP 73/74 Mme Isabelle MICHAUX ROSSIN	14h30 Dossier 15 mn	

Dossier n° 2 : Liste de demandes de réhabilitation de 15 chalets d'alpage	UDAP 73/74 Mme Isabelle MICHAUX ROSSIN	14h45 Dossier 30 mn	
Dossier n°3 : Demande de permis de construire (PC) n° 07305119C61001- Modification et extension d'un chalet en bois-M. Buffière Alain- Le Bourget du Lac	DDT M. Florian CEARD	15h15 Dossier 20 mn	
FORMATION SITES ET PAYSAGES ET UTN			
Dossier n°1 bis : Projet de révision du PLU de Saint Rémy de Maurienne portant une UTN locale- Projet d'aménagement du camping des lacs de Maurienne	DDT M. Antoine STOZICKY	15h40 Dossier 20 mn	


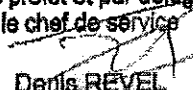
FICHE SIMPLIFIEE
DOSSIER CDNPS

Formation Sites et Paysages

INTITULE DU DOSSIER	Commune de SAINT REMY DE MAURIENNE Projet de révision du PLU portant une UTN locale – Projet d'aménagement du camping des lacs de Maurienne
NOM DU RAPPORTEUR	DDT - SPAT : Antoine STOZICKY
DATE DE LA CDNPS	09/04/19
VOTE	Avis favorable : 19 Abstention : 1
ECHANGES (ne rien remplir en cas de vote unanimement favorable)	
SIGNATURES	Rapporteur : Le chef du service planification et aménagement des territoires  Luc FOURNIER Président : Pour le préfet et par délégation, le chef de service  Denis REVEL

FICHE SIMPLIFIEE
DOSSIER CDNPS

Formation U.T.N.

INTITULE DU DOSSIER	Commune de SAINT REMY DE MAURIENNE Projet de révision du PLU portant une UTN locale – Projet d'aménagement du camping des lacs de Maurienne
NOM DU RAPPORTEUR	DDT - SPAT : Antoine STOZICKY
DATE DE LA CDNPS	09/04/19
VOTE	Avis sur UTN locale favorable à l'unanimité
ECHANGES (ne rien remplir en cas de vote unanimement favorable)	
SIGNATURES	Rapporteur : Le chef du service planification et aménagement des territoires  Luc FOURNIER Président : Pour le préfet et par délégation, le chef de service  Denis REVEL

